



Amicale des Personnels de l'Eurométropole de Strasbourg

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 1^{ER} AVRIL 2019

Membres présents :

Jean-Luc BALDENSPERGER, Marc FOURBOUL, Lucien GUTH, Isabelle HEINTZ, André HENCK, Cornélia HOFFART, Marcel JACQUOT, Didier KREBS, Pierre KUNTZMANN, Marie-Ange MAECHLING, Philippe MARCHAL, Bertrand OPPERMAN, Myriam PHILLIPPS, Jean-Pierre PIERRON, Raymond RICHERT, Sylvain SIRY, Jean-Claude SCHNEIDER, Roland SIFFERMANN, Jean-Bernard SOMMER, Michèle WENDLING et Mme Corinne CLEMENS, représentante l'Administration.

Membres excusés :

Michel DECHRISTE, Arlette FOLKMANN, Sandrine GUERBER, André HUBER, Pierre KIMM, Catherine KOPP, Valérie MARTINEZ, Suzanne MARZOLF, Raymond SCHAUB et le membre de droit du syndicat SPT-67.

Membres absents :

Dominique BOUDET, Marie-Christine HAUSS, Thiebault PARRE, Pascal RUDLOFF et Eric SCHUHMACHER.

Procurations :

Mme Arlette FOLKMANN donne procuration de vote à M. Jean-Bernard SOMMER
M. André HUBER donne procuration de vote à M. Pierre KUNTZMANN

Le Président ouvre la séance du Conseil d'Administration du lundi 1^{er} avril à 14h10.
Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer valablement.

1^{ER} POINT DE L'ORDRE DU JOUR : APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 JANVIER 2019

Le Président met son approbation aux voix : le procès-verbal du Conseil d'Administration du 28 janvier 2019 est **ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**.

2^{EME} POINT DE L'ORDRE DU JOUR : ELECTION DU 25 AVRIL POUR LE RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est rappelé que c'est le vote par correspondance qui a été retenu. La totalité des envois a été fait : pour les actifs au service via le courrier interne et pour les retraités à domicile.

Le tirage au sort de la lettre par laquelle débute la liste a eu lieu lors du bureau du 25 mars 2019 : c'est la lettre Y qui a été tirée au sort. N'ayant pas de candidat débutant par les dernières lettres de l'alphabet, la liste des 27 candidats commence par le A.

Pour le bulletin de vote, deux propositions avaient été faites : une liste à rayer ou une liste à cocher. La majorité des personnes présentes au bureau a préféré la liste à rayer.

Le nombre maximum de candidat est 20, si le nombre est supérieur le bulletin est nul.

Il est prévu 4 bureaux de vote composés chacun de 4 membres pour le dépouillement qui aura lieu salle des conférences. L'arrêt des votes est prévu le 26 avril à 15h00.

Il s'agira d'une opération longue avec vérification de chaque bulletin et un comptage individuel par candidat.

Les candidats ne pourront pas participer aux opérations de vote et il est demandé des volontaires parmi les non-candidats :

M. Philippe MARCHAL, Mme Myriame PHILLIPPS et Mme Michèle WENDLING sont d'accord pour y participer. M. Marc FOURBOUL propose deux volontaires : Mme Mireille SCHAEFFER et M. Bernard PELLISSIER.

Il sera demandé à Mme Sandrine GUERBER et M. Pierre KIMM s'ils souhaitent y prendre part.

Une mise à disposition de 4 heures a été obtenue.

Il y a également la possibilité de faire appel aux bénévoles habituels de l'ensachage par le biais de Mme Suzanne MARZOLF.

L'équipe des permanents sera également sollicitée, l'amicale étant fermée l'après-midi.

Mme Cornélia HOFFART et M. Marcel JACQUOT s'occuperont de la logistique.

Une fois les équipes formées, une réunion sera organisée pour la mise au point du fonctionnement du bureau de vote.

M. Bertrand OPPERMAN et M. Pierre KUNTZMANN souhaitent connaître l'attitude à adopter en cas d'égalité des voix. Est-ce prévu dans les statuts ?

M. Marcel JACQUOT affirme que non et explique, tout en espérant qu'il n'y ait pas d'égalité, qu'il prendrait attache avec le service de l'état civil et des élections pour connaître la conduite à tenir.

3^{EME} POINT DE L'ORDRE DU JOUR : NOUVEL OUTIL DE GESTION

Le Président distribue les feuilles représentant le nouveau logo de l'amicale retenu parmi les 4 proposés.

Il précise que le logiciel ne fonctionne toujours pas et qu'il reste le paramétrage sur les logements et la comptabilité à faire.

En raison du retard, M. Didier KREBS explique avoir dû reparamétrer tout l'ancien système en janvier et février pour pouvoir faire l'attribution des logements en temps et en heure.

Un point sera fait avec M. Didier KREBS, responsable logement et ensuite avec Mme Anne BOSSERT pour la comptabilité.

4EME POINT DE L'ORDRE DU JOUR : REGLEMENT INTERIEUR

La dernière version du règlement intérieur a été transmise à chacun.
Le Président demande s'il y a des modifications à apporter.

M. Roland SIFFERMANN et M. André HENCK proposent plusieurs modifications.

Suite aux rectifications validées par le Conseil d'Administration, le règlement intérieur est **APPROUVE A L'UNANIMITE**
Sa publication se fera dans les 8 jours sur le site internet.

M. André HENCK se félicite que deux des points soulevés par la chambre régionale des comptes, notamment le point sur les élections et le règlement intérieur, soient réglés.

Le Président précise que la convention tripartite entre la trésorerie générale, l'Eurométropole de Strasbourg et l'amicale n'est toujours pas résolue.

5EME POINT DE L'ORDRE DU JOUR : REMPLACEMENT DU MOBILIER DES LOGEMENTS A PARIS ET TRAVAUX A ST PIERRE LA MER

L'équipe composée de M. Marcel JACQUOT, M. Didier KREBS, M. Marc FOURBOUL et M. Sylvain SIRY s'est rendue à Paris le lundi 13 février 2019 pour faire un bilan des travaux éventuels et du mobilier à changer notamment le rideau à PARIS 15^{ème}.

Les 3 appartements sont en bon état suite aux différents travaux effectués mais le mobilier est à changer : un bilan du mobilier à remplacer a été fait (table, chaises, lit, matelas, chevet, canapé...).

Le chiffrage s'élève à environ 15 000 euros.

A Paris 1, la chauffeuse sera supprimée et l'appartement ne pourra accueillir que 4 personnes comme Paris 2. Dans la chambre, les deux lits seront remplacés par un lit 2 personnes.

A Paris 2, le nettoyage du balcon est à prévoir.

A Paris 3, le rideau doit être changé et il serait souhaitable de choisir des rideaux indépendants pour chaque fenêtre afin de pouvoir les ouvrir sans abîmer les rideaux.

Il sera peut-être nécessaire de mandater une société pour cela.

Il sera aussi indispensable d'équiper le logement d'une perche de 5 mètres pour permettre à l'équipe de nettoyage mandatée pour cela de nettoyer les vitres.

M. André HENCK soulève un problème au niveau de la porte de garage de Paris 1.

Les garages n'ont pas été contrôlés.

Le Conseil d'Administration donne son accord pour le changement du mobilier pour les appartements de Paris pour la somme de 15 000 euros.

A St Pierre-la-Mer, des travaux sont prévus : remplacement de la cuisine, changement d'un volet roulant et du carrelage de la terrasse ainsi que la peinture globale pour une somme d'environ 10 000 euros.

Les travaux à St Pierre-la-Mer pour un montant de 10 000 euros sont soumis au vote : ils sont **approuvés à l'unanimité**.

6^{ME} POINT DE L'ORDRE DU JOUR : REMPLACEMENT DU LAVE-VAISSELLE A L'ETANG DE PECHE

Le remplacement du lave-vaisselle, qui est en fin de vie, est nécessaire.

M Bertrand OPPERMANN présente un devis pour un lave-vaisselle professionnel d'un montant de 1 400 euros.

L'achat d'un nouveau lave-vaisselle pour 1 400 euros au maximum est proposé au vote : il est **ADOPTE A L'UNANIMITE**

7^{ME} POINT DE L'ORDRE DU JOUR : BILAN DU FOND SOCIAL

En 2018, le service social a instruit 43 demandes de prêt dont 33 prêts accordés pour un montant de 43 581.30 euros. Il a également octroyé 127 secours remboursables sur salaire d'un montant de 37 790 euros.

Le Président remercie le Service Social du Travail pour sa contribution.

8^{ME} POINT DE L'ORDRE DU JOUR : DIVERS

Avenant convention cadre et financière :

M. Marcel JACQUOT a signé cet avenant officialisant le nouveau mi-temps accordé pour la distribution des chèques vacances.

Il souligne une surcharge de travail les premières semaines de distribution.

Mme Corinne CLEMENS explique que le mi-temps a été calculé sur l'ensemble de l'année et conçoit très bien que le début de la distribution comme avant chaque congé scolaire soit compliqué.

L'horaire du jeudi entre midi et deux a été abandonné car il y avait trop de confusion entre l'horaire spécifique chèques vacances et celui de la billetterie. Ils sont aujourd'hui identiques.

Suite à des retours, M. Philippe MARCHAL déplore que les agents n'aient pas pu avoir leurs chèques vacances avant leur départ aux vacances de février.

Mme Corinne CLEMENS explique qu'après la signature de la convention début janvier, il faut compter un certain délai pour que l'argent soit viré sur le compte de l'Amicale.

Il faut également souligner que cette année, nous avons été les premiers à bénéficier des congés scolaires d'hiver.

Prêts immobiliers aux agents de l'Eurométropole :

Les élus ont donné leur accord et le Président peut signer la convention avec le Crédit Social des Fonctionnaire. Un prêt à 0% de 10 000 euros sera ensuite proposé aux agents ayant au minimum emprunté 60 000 euros supplémentaires. C'est le crédit social des fonctionnaires qui instruira les dossiers.

L'information se fera par le biais de « en direct », totem et le journal de l'Amicale ainsi que la distribution de tracts à la cantine du Centre administratif et de la Fédération.

Réunion de la commission sociale :

Le Président explique avoir de plus en plus de demande d'agents le sollicitant pour des frais de santé non couverts par la sécurité sociale et par la mutuelle comme par exemple une opération au laser pour la myopie ou un implant dentaire.

La commission sociale se réunira le lundi 08 avril entre midi et deux.

Point sur les voyages 2019 :

M. Pierre KUNTZMANN explique que le voyage pour la Hongrie a été abandonné en raison d'un nombre insuffisant de participants.

Avec 23 inscrits, celui pour le Japon est tout de même maintenu grâce à l'ajout de personnes extérieures trouvées par l'agence organisatrice.

Une réunion d'information aura lieu mi-mai.

Choix des spectacles de Noël enfants et retraités :

M. Lucien GUTH informe le conseil que le choix des spectacles de Noël enfants et retraités a été fait : pour les retraités, c'est la société Music Art Show qui a été retenue et pour les enfants, c'est Partenaire plus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil d'Administration du lundi 1^{er} avril est levée à 15h45

Suzanne MARZOLF
Secrétaire Générale

Marcel JACQUOT
Président